

Étude de la Fondation Konrad Adenauer Stiftung

## Le Maroc, terre d'accueil par excellence pour les migrants subsahariens

Alors que le Royaume vient de lancer la deuxième phase d'intégration des personnes en situation irrégulière, la Fondation Konrad Adenauer Stiftung, bureau du Maroc, a rendu publics les résultats de son étude portant sur les conditions d'intégration des migrants subsahariens au Maroc et les déterminants de leur migration. Il s'agit d'une enquête à dimension qualitative et quantitative visant à «dessiner les caractéristiques des migrants au-delà des cas particuliers».

Intitulée «Les migrants subsahariens au Maroc : enjeux d'une migration de résidence», cette étude a été menée par une équipe d'étudiants du master d'Économétrie de l'Université Hassan II de Casablanca, encadrés par les chercheurs et les enseignants Mehdi Alioua, Jean-Noël Ferrié, Saadia Radi et Fouzi Mourji. Elle a porté sur un échantillon de 1.453 personnes dans cinq villes : Casablanca, Mohammedia, Rabat, Salé et Tanger. Le constat établi corrobore celui dégagé par diverses études : «Le Maroc, traditionnellement pays d'émigration, est successivement devenu un pays de transit



«Presque la moitié d'entre eux a suivi des études supérieures», selon l'étude.

puis d'immigration. La grande majorité des migrants subsahariens a comme destination le Maroc». Cela s'explique, selon l'enquête, par les politiques européennes de restriction drastique de

l'immigration dont l'impact est le détournement partiel des flux migratoires. Sur ce chapitre, l'étude a mis en avant les facteurs ayant favorisé la transformation structurelle de l'immigration subsaharienne au Maroc. Selon l'étude, la transformation accompagne un ensemble de dynamiques et d'orientations que connaît simultanément le pays. Il s'agit notamment de «la redéfinition cosmopolite de l'identité marocaine, telle que confirmée par la Constitution de 2011», de «la réorientation de la politique étrangère vers l'Afrique subsaharienne dans laquelle le Maroc aspire à devenir une puissance régionale», ainsi que «la promotion d'un islam malikite marocain modéré en rupture avec l'islam salafiste et wahhabite». À cela s'ajoute «la pénétration de la culture des droits de l'Homme et de l'État de droit». La nouvelle politique migratoire du Maroc, initiée en septembre 2013 et lancée sur Hautes Instructions royales par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a offert aux immigrants subsahariens la possibilité de régulariser leur séjour sur le sol marocain, est aussi un facteur-clé pour que

Cette étude a été menée par une équipe d'étudiants du master d'Économétrie de l'Université Hassan II de Casablanca, encadrés par les chercheurs et les enseignants Mehdi Alioua, Jean-Noël Ferrié, Saadia Radi et Fouzi Mourji. Elle a porté sur un échantillon de 1.453 personnes dans cinq villes : Casablanca, Mohammedia, Rabat, Salé et Tanger.

le Maroc devienne une terre d'accueil et non un simple point de transit vers l'eldorado européen. L'opération de régularisation permet de renforcer l'inclusion des immigrés dans la mesure où elle étend la «zone de stabilité» des migrants. Celle-ci, en effet, n'est plus seulement constituée de relations informelles avec le voisinage, mais de relations de droit partagées avec la population». Dans cet ordre d'idées, l'étude a révélé que «la procédure de régularisation lancée en 2013 ne peut être considérée comme une procédure one shot. Elle devra nécessairement être réitérée ou adaptée afin de fonctionner au fil de l'eau», chose qui a été faite. En termes de chiffres, l'étude a révélé que la majorité des séjours se situent entre 2 et 8 ans. «Ces durées tendent à exclure plus sûrement les migrations de transit au fur et à mesure que le temps passé au Maroc augmente», indique l'étude. L'autre volet sur lequel s'est penchée l'étude est le profil des immigrés. Le constat est assez intéressant. «Presque la moitié d'entre eux a suivi des études supérieures». Et d'ajouter que les migrants sont plutôt des urbains ayant au moins suivi des études secondaires. Ils arrivent après avoir été diplômés. «La migration n'est pas une alternative aux études, mais s'inscrit, tout au contraire, dans la même logique d'accession à un emploi et à des ressources». Selon l'étude, le niveau d'éducation élevé influe sur l'intégration des migrants à deux titres. Le premier est relatif au niveau professionnel. Celui-ci ouvre la porte pour certains à des activités dans le secteur formel, comme les banques, les assurances ou le journalisme. Toutefois, les effets au niveau social restent contradictoires. «Si, d'un côté, l'éducation facilite précisément l'acquisition d'un capital social, de l'autre, elle suscite des «rejets», les diplômés migrants étant perçus comme des concurrents des diplômés marocains», précise l'étude. Pour le lot, l'obtention d'un travail rémunérateur et décent est à la fois une incitation positive à rester au Maroc ou à rentrer, précise l'enquête. ■

Soumaya Bencherki

### L'Organisation des jeunes africains salue l'initiative royale visant la régularisation des migrants

Les membres de l'Organisation des jeunes africains (OJA) - Section de Dakhla, ont salué, vendredi soir, l'initiative royale visant la régularisation du statut des migrants africains résidant au Maroc en situation irrégulière. Lors d'une rencontre organisée à Dakhla, les adhérents de l'Organisation et les chefs des communautés africaines, résidant dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, se sont félicités de l'ampleur de cette démarche humaniste basée sur une approche globale, qui s'inscrit dans le cadre des obligations internationales et politiques africaines menées par le Maroc et qui traduit la profondeur africaine et les valeurs portées par la civilisation marocaine en Afrique. À cette occasion, le président de l'OJA-section de Dakhla, Abdellah Baraka Allah, a af-

firmé que cette deuxième phase de régularisation des migrants en situation illégale vise l'intégration socioéconomique des personnes en situation irrégulière issues, en particulier, des pays de l'Afrique subsaharienne. «Compte tenu du succès de la première phase de régularisation qui a eu lieu en 2014, S.M. le Roi Mohammed VI a lancé cette deuxième phase d'intégration des personnes en situation irrégulière, selon les mêmes conditions», a relevé M. Baraka Allah. Il a également souligné que le Maroc est devenu un leader dans le domaine de la régularisation de la situation des migrants en adoptant une politique solidaire authentique pour accueillir les migrants, selon une approche humaine intégrée qui protège leurs droits et préserve leur dignité.